



---

1. Dénomination sociale

---

2. Adresse complète du bureau enregistré (y compris le code postal)

---

3. Nombre (ou nombre minimal et maximal) d'administrateurs

---

4. Premiers administrateurs

Nom complet	Adresse complète (y compris le code postal)

---

5. Catégories et tout nombre maximal d'actions que la corporation est autorisée à émettre

- Un nombre illimité d'actions ordinaires peut être émis, et l'apport maximal en contrepartie "duquel les actions peuvent être émises est illimité.
- Autres (veuillez préciser)

---

6. Droits, privilèges, restrictions et conditions dont les actions sont assorties, s'il y a lieu

- Aucun
- Les actions ordinaires de la corporation donnent à leurs détenteurs le droit :
- a) de voter aux assemblées, à l'exception de celles auxquelles ont seuls droit de vote les détenteurs d'actions de certaines catégories précises;
  - b) de recevoir tout dividende déclaré par la corporation;
  - c) de se partager le reliquat des biens lors de la dissolution de la corporation.
- Autres (veuillez préciser)
-

---

7. Restrictions au transfert des actions, s'il y a lieu

- Aucun
- Nulle action de la corporation ne peut être transférée sans l'approbation du conseil d'administration telle qu'exprimée par une résolution adoptée au cours d'une réunion des administrateurs dûment tenue ou par une résolution signée de tous les administrateurs habiles à voter, conformément au paragraphe 112(1) de la Loi sur les corporations.
- Autres (veuillez préciser)

---

8. Limites imposées quant à l'entreprise que la corporation peut exercer, s'il y a lieu

- Aucun
- Autres (veuillez préciser)

---

9. Autres dispositions, s'il y a lieu

- Aucun
- Autres (veuillez préciser)

---

10. Je me suis assuré que la dénomination sociale projetée n'est ni identique ni semblable à la dénomination d'une personne morale, d'une association, d'une société ou d'une entreprise connue ou au nom d'un particulier connu et qu'elle ne saurait prêter à confusion ni induire en erreur.

---

11. Fondateurs

Nom complet	Adresse complète (y compris le code postal)	Signature

---

**Remarque:** Si l'un des premiers administrateurs nommés à la rubrique 4 n'est pas un fondateur, joindre la formule 3 intitulée "Consentement à agir en qualité de premier administrateur". Indiquer l'adresse complète dans les rubriques 2, 4 et 11; un numéro de case postale seul n'est pas suffisant.